

Appel à contributions

Les participants au Congrès de Paris sont invités à présenter leurs travaux lors du Congrès. Les contributions doivent porter sur le thème du Congrès: « L'assemblée liturgique dans ses espaces ».

Nous proposons trois catégories de contributions, en lien avec le thème du Congrès⁴ :

- des communications individuelles (papers),
- des « panels » avec un minimum de trois participants et un maximum de six,
- des posters.

Processus d'évaluation des propositions («peer review»)

Toutes les propositions de contributions seront soumises au processus d'évaluation préalable adopté par le Conseil en 2014, et mis en œuvre depuis le Congrès de Québec. Ce processus comporte quatre étapes

1-Première étape: proposition de contributions

Pour les propositions de papers, les membres de la Societas Liturgica et les autres participants sont invités à soumettre un résumé (abstract) de leur contribution (paper, panel ou poster) au moyen du formulaire à télécharger sur le site de la Societas. Chacun doit indiquer son nom, son rattachement institutionnel et le titre provisoire de sa (leur) contribution (s); il doit aussi: expliquer comment il correspond à l'un des quatre axes de recherche du Congrès (**150 mots maximum**), indiquer la méthodologie employée (**150 mots maximum**), et/ou les sources primaires ou secondaires utilisées (**150 mots maximum**).

Pour la proposition d'un panel, l'organisateur doit fournir les noms des contributeurs et les titres prévus de leurs contributions respectives.

2-Dans un deuxième temps, le Conseil organisera une **évaluation en double aveugle (peer review) pour toutes les propositions**. Elles seront envoyées à deux lecteurs. Ces lecteurs travailleront indépendamment, sans connaître l'identité de l'autre, ni celle de l'auteur de la proposition; ce dernier ignorera également l'identité des lecteurs. L'évaluation des propositions par les lecteurs se fera selon le barème suivant : excellent (4), très bien (3), bien (2), insuffisant (1). En fonction de l'évaluation globale selon les trois critères indiqués ci-dessus, chaque résumé sera noté sur 12. Les propositions obtenant une note équivalente ou supérieure à 6 seront acceptées.

3-Si la proposition est (en partie) insuffisante et a été rejetée, les lecteurs enverront de brèves remarques. Ceux dont les propositions auront été acceptées en seront avertis. Dès lors, il ne sera plus possible de modifier les résumés qui seront imprimés pour le programme du Congrès. Au cas où une proposition de contribution aurait été refusée, il sera possible de l'améliorer et de la soumettre de nouveau pour une deuxième évaluation en double aveugle.

4-Une liste des contributions acceptées sera publiée avant le Congrès

Les axes de recherche pour le congrès de Paris (on trouvera un exposé plus développé dans la problématique du congrès) sont les suivants:

- 1 - *Axe liturgique et ecclésiologique, en articulant différentes théologies de l'espace liturgique et de l'assemblée célébrante ;*

⁴ Il est également possible, à titre exceptionnel, de soumettre des « Communications brèves » (Ci-dessous) sans lien direct avec le thème du Congrès mais seulement si elles constituent une contribution importante à la science liturgique.

- 2 - *Axe historique, pour comprendre l'évolution de la relation entre espace de célébration et représentations ecclésiologique et/ou politique dont nous sommes les héritiers ;*
- 3 - *Axe rituel et anthropologique, pour prendre en compte et interpréter les expériences concrètes de l'espace de célébration par ceux qui l'habitent, pendant ou au-delà de l'action liturgique ;*
- 4 - *Axe phénoménologique et architectural pour identifier et interroger les relations concrètes théologie, culture et espace.*

Dans certains cas, plusieurs axes de recherche peuvent correspondre à la proposition. Il convient alors d'en faire mention.

La proposition doit être envoyée par courriel au secrétariat (secretariat@societas-liturgica.org) avant le 18 novembre 2024. L'acceptation sera notifiée pour le 20 janvier 2025 et la contribution sera programmée au Congrès.

Papers

En principe on prévoira 20 minutes de présentation dans la langue maternelle du présentateur, suivies de 20 minutes de discussion bilingue.

Pannels

Le temps alloué pour un pannel est de 90 minutes maximum. Il revient aux organisateurs de se répartir le temps pour les différentes interventions et la discussion avec les participants.

Communications brèves

Les communications brèves (CB) sont des présentations sur un sujet précis qui n'est pas nécessairement en lien direct avec le thème du Congrès. Elles visent à rendre compte d'idées nouvelles et d'avancées récentes ou de projets de publication de leur auteur. Elles ne présentent de manière détaillée ni le contexte des problèmes traités ni leurs applications, mais se limitent aux indications essentielles. Elles durent 30 minutes, discussion comprise. La Societas ne peut pas prendre en charge le coût de traduction et/ou des photocopies. Il n'est pas nécessaire de soumettre une proposition pour une CB; si on souhaite en proposer une, il suffit de l'indiquer lors de l'inscription au Congrès.